

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

Présents : BAILLY P. BELLAY D. BOJ V. CROS M- J. NEGRE R. NUEZ M. RAISSAC J.
ROUANET B. VAILHE Ch

Absente excusée : BATAILLEY A

Secrétaire de Séance : BELLAY D.

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 26 juillet 2021.

Vote : 10 pour ;

2) Acquisition parcelle de monsieur COMBES Guy

M. Le Maire propose d'acheter la parcelle à mr COMBES pour 8 000 € afin d'installer un pylône de téléphonie mobile, à la condition suspensive de signer l'autorisation de commencer les travaux avant la signature de l'acte définitif (lors de la remise de la délibération du conseil municipal à mr COMBES).

Vote : 8 pour ; 1 abstention et 1 contre

3) Demande de vente d'une parcelle communale par mme SOUVENBRIE

Souhaiterait acquérir une partie de la parcelle B 407.

Vote : 9 contre; 1 pour

4) Taxe sur les ordures ménagères concernant les logements communaux

Le montant de la taxe sera refacturé aux locataires.

Vote : 10 pour ;

5) Approbation du choix du cabinet d'étude concernant le marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre des travaux prescrits concernant la phase 1 du schéma directeur en eau potable et la mise en conformité du captage de la Pélissarié.

Suite à l'analyse des deux candidatures reçues pour ce marché, c'est le cabinet d'étude GAXIEU qui a été retenu pour un montant de 36 336.51 € H.T.

Vote : 10 pour

Questions diverses

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 8 septembre 2021.
à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 8 septembre 2021
Le Maire
Roger NEGRE

